

Les Recettes :

Nous avons pu ouvrir un montant de recettes de **254 141.27€**

- Le résultat d'investissement 2018 (22 566) ; La récupération de la TVA (13 425) les taxes d'aménagement (7 500), les recettes d'ordre d'amortissement (57 992) etc. soit **106 944€**.
- Il y a aussi les crédits de reports qui concernent les recettes non encaissées de 2018 (RAR) : **147 197.27€**

Programmes	Dépenses RAR 2018	Recettes crédits de report	Recettes ouvertes 2019	proposit 2019 Depen:
Virement de la section fonctionnement			1 684,00	
report du solde d'exécution du budget 2018			22 566,00	
Opérations d'ordre sans incidence: amortissements			57 992,00	
Remboursement TVA...			13 425,00	
Taxe d'aménagement			7 500,00	
Finance de la sect inv fin 2018 virés de la sect Fonct			2 477,00	
Crédits de report presbytère	14 540,86	5 700,00		0,00
Crédits de report Région restaurant	37 510,27	30 116,00		0,00
Crédits de report programme centre ancien	66 747,30	60 907,00		
Voirie et réseaux eco gites	53 443,38	50 474,27		0,00
Centre ancien				
programme global aménagement commune 2019				58 727
Cautions			1 300,00	
Remboursement du capital des emprunts				21 872
Dépôt et cautionnement				1 300,
	172 241,81	147 197,27	106 944,00	81 8
			RECETTES 254 141,27	
			DEPENSES 254 141,30	

Soit un budget en équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 254 141.30 €

Les Dépenses :

Nous avons pu ouvrir un montant de dépenses de **254 141€**.

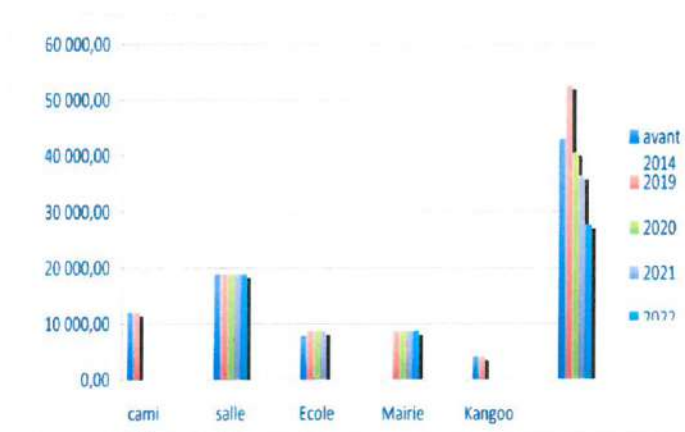
- Il s'agit de terminer les RAR de 2018 pour **172 241€** : éco gites, fin des travaux du presbytère et du centre ancien (voirie)

- Ouverture d'une partie des programmes 2019 pour **58 727€** dans l'attente de pouvoir tout ouvrir quand nous aurons les subventions.
- Montant du capital des emprunts à remboursés : **23 172€**

Commune de Marquixanes

EVOLUTION DES EMPRUNTS

	emprunts contractés avant 2014	avant 2014	2016	2019	2020	2021	2022
camí dels Clots :	2009 à 2019	12 063,35		12 063,35	0,00	0,00	
salle des fêtes	2012 à 2031	18 943,86		18 943,86	18 943,86	18 943,86	18 943,86
Ecole	2014 à 2017	7 880,00		8 732,00	8 732,00	8 732,84	0,00
Mairie	transfert	0,00	2016 à 2031	8 754,11	8 754,11	8 754,11	8 754,11
Kangoo	2014 à 2019	4 143,24		4 143,24	0,00	0,00	0,00
		43 030,45		52 636,56	40 573,21	36 430,81	27 697,97



Bilan :

Madame le Maire a fait part de sa satisfaction aux membres du conseil municipal qui ont toujours voté les propositions et les projets d'investissements.

- **La gestion est saine, car nous avons pu tout au long du mandat avoir des projets d'investissements conséquents pour notre petite commune.**
- **sans augmentation des taux d'imposition communaux**
- **Le montant des emprunts bien qu'il y est eu un emprunt de 100 000 € pour les travaux de la mairie et de voirie lancés dès 2016, sont inférieurs à avant 2014.**

La commune voit son faible endettement diminué d'année en année ce qui permettra dans les années à venir de réemprunter pour d'autres projets qui seront à définir.

- Bien sûr cela se fait au prix d'une gestion rigoureuse notamment en matière de fonctionnement.

Délibération voté à l'unanimité des membres présents

VOTE BUDGET PRIMITIF 2019 COMMUNE
--

Madame le Maire informe que le budget est voté par chapitre.

Voté à l'unanimité

FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses</i>	<i>492 222.00</i>
<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 684.00</i>
<i>TOTAL DEPENSES</i>	<i>493 906.00</i>

<i>Recettes</i>	<i>435 439.00</i>
<i>Résultat reporté</i>	<i>58 467.00</i>
<i>TOTAL RECETTES</i>	<i>493 906.00</i>

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>	<i>81 899.49</i>
<i>Restes à réaliser</i>	<i>172 241.78</i>
<i>TOTAL DEPENSES</i>	<i>254 141.27</i>

<i>Recettes</i>	<i>80 217.00</i>
<i>Restes à réaliser</i>	<i>147 197.27</i>
<i>Affectation 1068</i>	<i>2 477.00</i>
<i>Résultat reporté</i>	<i>22 566.00</i>
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 684.00</i>
<i>TOTAL RECETTES</i>	<i>254 141.27</i>

11 – Approbation du compte Administratif de la caisse des écoles :

Monsieur Jacques Vanelle expose les comptes 2018.

Dépenses en 2018 : 4 729.18 €

Recettes en 2018 : 5000 €

Excédent de l'exercice 2018 : 270.82 € auquel s'ajoute le résultat des années antérieures de : 1 185.68€

Soit un total de : 1 456.50 € au 31 décembre 2018.

Mme le Maire ordonnatrice ne participe pas au vote.

Délibération voté à l'unanimité des membres présents

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 CAISSE DES ECOLES
--

Le conseil Municipal élit Monsieur JACQUES VANELLE président de séance.

FONCTIONNEMENT

Dépenses

<i>Prévues</i>	<i>6 185.00</i>	<i>réalisées</i>	<i>4 729.18</i>
----------------	-----------------	------------------	-----------------

Recettes

<i>Prévues</i>	<i>5 000.00</i>
----------------	-----------------

<i>Excédent N-1</i>	<i>1 185.00</i>
---------------------	-----------------

<i>Total</i>	<i>6 185.00</i>	<i>réalisées</i>	<i>5 000.00</i>
--------------	-----------------	------------------	-----------------

<i>excédent de l'exercice</i>	<i>+ 270.82</i>
-------------------------------	-----------------

<i>Excédent N-1</i>	<i>+ 1 185.68</i>
---------------------	-------------------

<i>Excédent de clôture au 31/12/2018</i>	<i>+ 1 456.50</i>
--	-------------------

Madame Anne-Marie CANAL ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 de la caisse des écoles.

12- Approbation du compte de gestion de la caisse des écoles :

En concordance avec le compte administratif il est voté à l'unanimité.

Mme le Maire ordonnatrice ne participe pas au vote

Délibération voté à l'unanimité des membres présents

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2018 CAISSE DES ECOLES

De madame HUSTE Eliane et Monsieur Emmanuel SALGUERO, Receveurs

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la concordance du compte administratif et du compte de gestion

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :*

Déclare à l'unanimité

que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

13- Questions diverses :

Madame le Maire remercie tous les participants à cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h.